



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un fonds Paris 2024

Question écrite n° 3625

Texte de la question

Mme Ramlati Ali interroge Mme la ministre des sports sur la possibilité de la création d'un fonds Paris 2024. La Coupe du monde 1998 organisée par la France avait dégagé 44,2 millions d'euros de bénéfices. Cet argent avait été reversé au fonds Fernand Sastre pour financer des projets liés au football. Plus de 2 200 projets avaient été alors financés dont une grande partie pour le sport amateur. Elle lui demande s'il est prévu, si l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 venait à dégager des bénéfices, de créer un fonds similaire avec pour vocation le financement de projets présentés par le sport amateur pour que les jeux puissent profiter à l'ensemble du mouvement sportif amateur français.

Données clés

Auteur : [Mme Ramlati Ali](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3625

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6073

Question retirée le : 23 janvier 2018 (Fin de mandat)